énergies

DU 2 AU 16 MARS 2000

BIMENSUEL N°131 - 2F - ISSN 1247-9233

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES DE GARDANNE

Les cantines sous contrôle

Implantation de nouvelles entreprises, p6

Contre la violence routière, p13

Les peintres tiennent salon, p15

Opération collines propres, p5

agenda

VENDREDI 3 MARS

Attac se prépare

Les adhérents d'Attac et ceux qui sont intéressés se retrouvent à la Maison du Peuple, salle 8, pour faire le point sur les actions à mener dans le bassin minier.

Théâtre : Marivaux

L'amour et la vérité, suivi de *L'épreuve,* deux pièces courtes de Marivaux, interprétées par la compagnie *Les Larrons,* au 3 Casino à 20h30.

MARDI 7 MARS

Conférence Écoutez-voir

Martine Viala évoquera Fautrier, Wolf et Dubuffet dans une conférence intitulée *"La matière contre la forme"*, à 18h15 à la Médiathèque.

MERCREDI 8 MARS

Journée de la femme

L'UFF convie la population à une rencontre au foyer 3ème âge à partir de 18h, avec les premiers résultats de l'enquête sur la situation des femmes à Gardanne.

VENDREDI 10 MARS

La rivière sonore

Dans le cadre du mois de la photographie (jusqu'au 31 mars à la Médiathèque), rencontre autour de l'exposition de Claude Venezia avec la diffusion de la bande sonore de Vincent Beaume, à 18h.

JUSQU'AU 13 MARS

Arc Images

Exposition photo *Arc Images* à la salle Bontemps, dans le cadre du 5ème concours de la Haute vallée de l'Arc. Inauguration le samedi 4 mars à 10h.

MARDI 14 MARS

Musiques de pub

Édouard Petit expliquera ce qui se cache derrière les bandes-son publicitaires, à 18h à la Médiathèque.

VENDREDI 17 MARS

Récital Chopin

Frédéric Menguy, pianiste de dimension internationale, interprète Chopin au 3 Casino à 20h30. Réservation à l'OMC, 04 42 65 77 00.

L'environnement, c'est votre affaire

HÔTEL DE VILLE, LE 9 MARS. Ceux qui ont assisté à la réunion publique d'octobre dernier sur le diagnostic de l'agence *Paysages* et à la journée du 20 novembre attendent sûrement la date du 9 mars avec impatience. Ce soir-là (à 18h dans la salle du Conseil), il ne sera plus question d'état des lieux mais bel et bien d'objectifs à court et à moyen terme dans le secteur de l'environnement. Vous aurez donc l'occasion de vous exprimer sur le sujet, de mettre en avant ce qui vous semble prioritaire dans la commune et de faire des propositions concrètes, afin de constituer des groupes de travail et de définir des actions précises. Ces propositions ainsi que celles des élus constitueront la trame de la charte pour l'environnement, qui devrait être signée dans les prochains mois par la Ville et l'État.

Chacun doit faire preuve de civisme pour laisser accessible les places bleus.
Photo : E. Petit

Une campagne pour les places bleues

GARDANNE, FÉVRIER-MARS. Certains automobilistes qui trouvent normal de garer leur voiture sur les places réservées aux personnes handicapées (peintes en bleu au sol) ont découvert sous leur essuie-glace un petit tract portant le slogan *"une place vide n'est pas toujours une place libre."* Cette campagne de sensibilisation, c'est *Étincelle 2000,* l'association des handicapés de Gardanne et du bassin minier, qui l'a menée. *«Les places de stationnement réservées ne sont pas un privilège mais une nécessité,»* affirme l'association, qui rappelle que cette infraction est sanctionnée par une amende de 230 F.

16 kilos de pièces jaunes

MARSEILLE, LE 3 FÉVRIER. Les CM1 de la classe de Mme Yacoubi, à l'école Prévert, se souviendront longtemps de leur visite au service des enfants malades de l'hôpital de la Timone. Après avoir été reçus par le directeur et après avoir vu l'équipement des aires de jeux, la fondation qui héberge les parents dans l'hôpital, une salle de classe et un spectacle de clowns, ils savent désormais quel usage il est fait des pièces jaunes collectées pendant le mois de janvier. 16 kilos ont été ainsi déposés à la Poste, grâce à la participation de quatre classes et avec le soutien d'un aide-éducateur, Choukri Assadi.

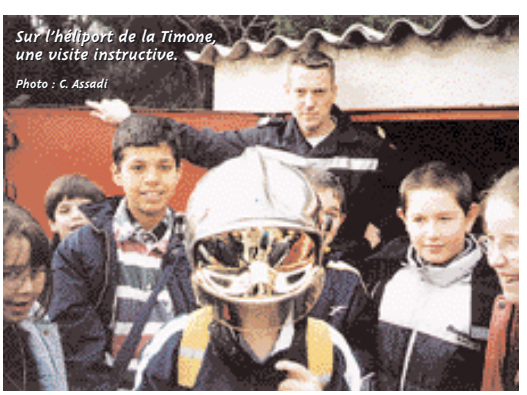

Sur l'héliport de la Timone, une visite instructive.
Photo : C. Assadi

Dans le ventre de l'aquarium géant

PLAN-DE-CAMPAGNE, LE 16 FÉVRIER. Les vacances d'hiver proposées par le Service jeunesse ont été riches de découvertes : sortie à la patinoire, stage multimédia, pilotage de cerf-volant sur les plages du Prado (un grand succès qui sera renouvelé), et aussi une sortie à *Planète Aquarium,* le nouveau site installé à Plan-de-Campagne. Sept enfants de 11-12 ans, accompagnés par Magid Guermoudi, ont ainsi découvert grandeur nature les carpes, tanches, brochets, silures, congres, raies et requins. Manu a aimé le cinéma 3D : *« j'ai essayé de regarder sans les lunettes, on voit tout en double. »* Daoud, blasé, affirmait : *« moi, j'ai déjà vu un vrai requin quand je faisais du bateau. »* Quant à Coline, elle pouvait conclure : *« moi, ça m'a donné faim... »*

Planète Aquarium, une des sorties proposées par le Service jeunesse.
Photo : B.C.

Les cheminots en grève

GARE SNCF, LE 17 FÉVRIER. Si les passagers n'ont été affectés que quatre jours sur la ligne Aix-Marseille, les cheminots gardannais (agents de manœuvre et de circulation) ont fait grève douze jours au total. C'est en fait le transport de marchandises qui a été le plus touché, notamment Pechiney et la mine, qui fait appel de plus en plus au charbon d'importation en provenance de Fos. Quand la centrale appelle du charbon, deux trains de nuit arrivent en gare, contre un seul dans la journée quand le charbon venait des Cévennes, sachant que le trafic devrait augmenter d'ici 2005. *« Nous avons des problèmes d'effectif, »* affirme Bernard Serano, délégué CGT des cheminots de Gardanne. *« Nous demandions la création de deux temps pleins, et la direction proposait trois temps partiels, qui devraient travailler dix nuits par mois dans des conditions difficiles. »* Le conflit s'est achevé le 18 février, par la création de trois temps partiels (à 75 %) et d'un temps plein, ainsi que la requalification de nombreux postes.

Valabre invente l'expo-bus

BIVER, LE 10 FÉVRIER. Sur le marché ce jour-là, un drôle de bus s'est arrêté. Il ne transporte personne, puisque c'est un lieu d'expo itinérant. A l'intérieur, une trentaine de photos couleur et noir et blanc, réalisées par dix étudiants en BTS Gestion et Protection de la nature du lycée agricole de Valabre. Et sur les photos, on reconnaît la centrale, Pechiney, les terrils, la carrière de la Malespine et le lycée, tous saisis dans une opposition entre le minéral (la pierre ou le béton) et le végétal. C'est Jacques Touzain, professeur, qui en a eu l'idée, avec l'aide de la photographe professionnelle Brigitte Bauer. Aucun lieu d'expo n'est disponible ? Pas de problème, les photos seront montrées dans un bus, mis à disposition par Interbus. Pendant deux semaines, début février, le véhicule a circulé sur le marché, devant la Médiathèque, à Pechiney, à la centrale. Une bonne idée, à renouveler.

Impôts : des permanences pour vous aider

HÔTEL DE VILLE, JUSQU'AU 15 MARS. Un contrôleur des impôts tiendra une permanence le vendredi 3 mars, le mercredi 8 mars, le vendredi 10 mars et le mercredi 15 mars de 9h à 12h à la mairie de Gardanne et de 13h30 à 16h30 à la mairie annexe de Biver afin d'apporter une aide aux habitants dans leur déclaration des revenus perçus en 1999. Les intéressés doivent prendre rendez-vous au secrétariat des élus au 04 42 51 79 00.

L'UFF solidaire des femmes autrichiennes

GARDANNE, LE 8 MARS. La journée internationale des femmes sera l'occasion, pour l'Union des femmes françaises, d'exprimer son inquiétude vis-à-vis du nouveau gouvernement autrichien. La décision de celui-ci de fermer le Ministère des droits de la femme montre *« que lorsque les droits des femmes enregistrent un recul dans un pays, cela met en danger toutes les femmes. »* Né des comités féminins de la Résistance, l'UFF Femmes solidaires réaffirme *« son soutien aux femmes qui résistent en Autriche. »* L'association gardannaise ajoute que *« l'intervention d'un mouvement progressiste et féministe fort est indispensable pour peser sur les choix de civilisation et défendre les valeurs de liberté et de citoyenneté. »*

Les BTS de Valabre ont imaginé une expo itinérante.
Photo : E. Petit

Luna-park, trois semaines de fête

Le Luna-park tant attendu est enfin installé sur le parking Savine jusqu'au 19 mars. Cette fête foraine, bien ancrée dans les traditions de la commune fonctionne de 16h30 à 19h le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14h30 à 19h le mercredi, de 14h30 à 23h le samedi et de 14h30 à 20h le dimanche. Une dizaine de manèges sont fidèles au rendez-vous, avec des nouveautés qui devraient avoir du succès, ainsi que des stands ludiques et des barraques gourmandes. Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts. Comme chaque année, 5000 tickets réduits seront distribués auprès des commerçants qui ont accepté de les remettre à leurs clients et dans les établissements scolaires. Le comité des fêtes de l'ASG a fait le maximum pour que le Luna-park puisse conserver son ambiance familiale, sa diversité et sa qualité.

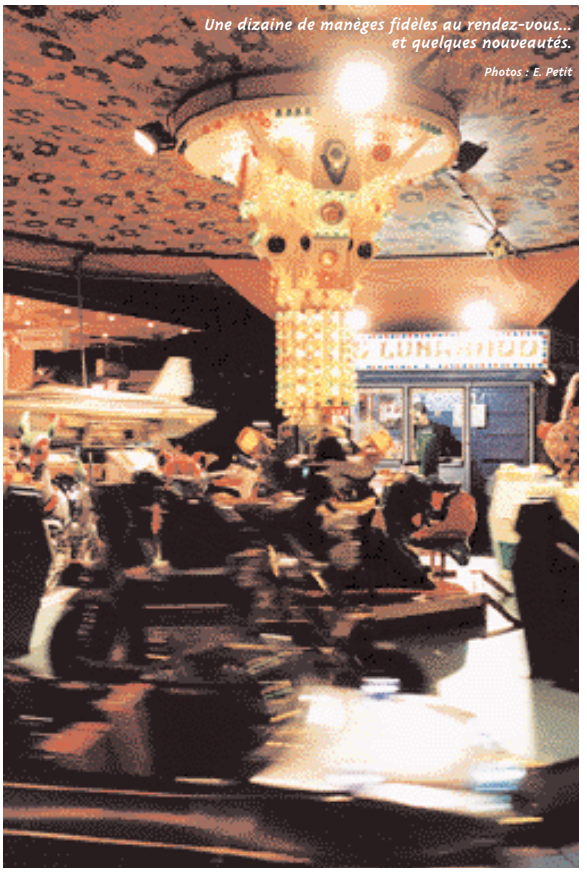

Une dizaine de manèges fidèles au rendez-vous... et quelques nouveautés.
Photos : E. Petit

Videz caves et greniers

Le musée *Gardanne Autrefois* existe depuis bientôt six ans. Créé et présidé par Lucienne Nadolski, il renferme toutes sortes d'objets du terroir grâce auxquels ont pu être reconstitués divers lieux de vie ; la maison avec sa chambre et sa cuisine, l'école, le travail... Sauvegarder la mémoire collective et les traditions provençales pour établir les liens entre passé, présent et futur sont un peu les raisons d'être de ce musée, situé dans la vieille-ville, au numéro 21 de la rue Courbet. En cette année 2000, la présidente lance un appel à la population : *« Vous êtes nombreux à posséder des objets, des documents, des photos, parfois laissés à l'abandon dans vos caves ou greniers. Vous êtes nombreux à détenir dans votre mémoire des anecdotes sur la vie d'autrefois. Vous pouvez nous aider car cela nous intéresse. Nous leur donnerons une survie et nous les ferons passer grâce à vous dans l'histoire du patrimoine de notre ville. »* Le musée est ouvert chaque mercredi de 10h à 12h. Les personnes qui le désirent peuvent également obtenir des renseignements auprès de l'Office de Tourisme, 31 bd Carnot, 04 42 51 02 73.

Par ailleurs, le musée se tourne également vers l'avenir puisqu'un site internet vous le présente en détail. Il vous suffit de composer sur votre ordinateur l'adresse suivante : www.multimania.com/autrefois/index.htm pour vous connecter.

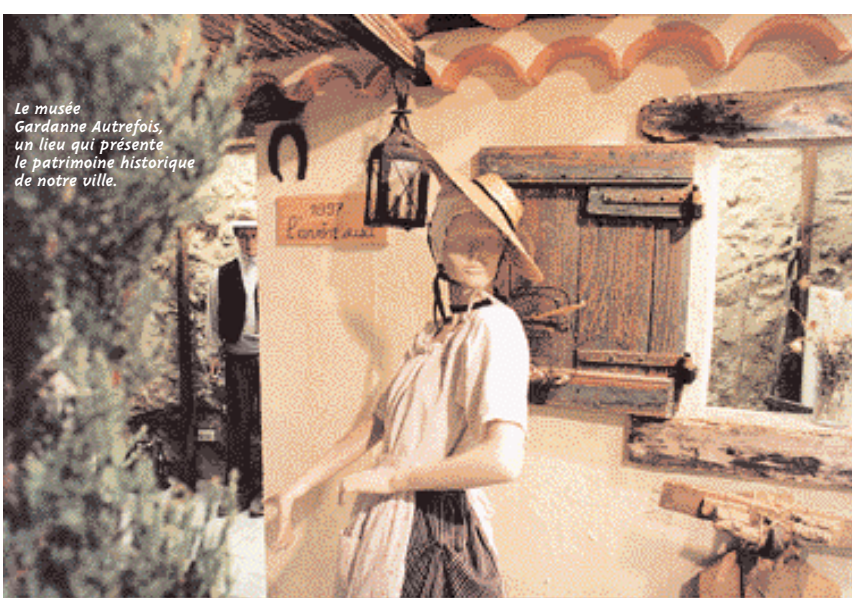
Le musée Gardanne Autrefois, un lieu qui présente le patrimoine historique de notre ville.

Profession huissier

A compter du lundi 13 mars, et chaque deuxième lundi du mois de 9h à 12h, un huissier de justice tiendra une permanence dans les bureaux de la Maison du Peuple. Les membres de cette profession ont souhaité ainsi mieux faire connaître leur profession qui est, selon eux, *« souvent mal aimée car méconnue. L'huissier de justice demeure un professionnel de proximité avisé, à l'écoute au quotidien des préoccupations des justiciables et à la disposition de toute personne pour la défense de ses droits. Faire appel à lui, c'est non seulement s'assurer les services d'un vrai professionnel du recouvrement et de l'exécution des titres exécutoires, mais c'est aussi s'entourer de toutes les garanties nécessaires en matière de rédaction d'actes non enregistrés devant notaire d'une part, et en matière de preuve par le biais de la pratique des constats d'autre part. Homme de terrain moderne dont la profession est en perpétuelle évolution, l'huissier de justice assure par sa compétence, son savoir et sa connaissance des problèmes juridiques, tout un panel de services dont les quelques exemples donnés ne sont que les fleurons d'une liste non exhaustive. »*

Cette permanence mise en place dès le 13 mars devrait permettre à la population de profiter pleinement de ce nouveau service et de découvrir sans crainte la profession d'huissier, dans un environnement un peu différent.

Une opération journée collines propres se déroulera le samedi 18 mars sur les circuits pédestres du mur de Gueydan et des Moulières, situés autour du domaine de Valabre.

Une journée au service de la nature

L'Office de Tourisme, en collaboration avec le service municipal de l'environnement et l'association Gymnastique Volontaire, organise le samedi 18 mars une grande opération de nettoyage des collines. *« Ce projet a été lancé au printemps 1998 à l'occasion de la journée nationale de l'environnement. L'an dernier, une trentaine de participants ont rempli soixante sacs de 100 litres de déchets. Ce type d'opération nous a également permis de signaler les endroits trop pollués et suite à cela, certains accès ont été fermés et sont donc restés sains. Cette année, nous pensons intégrer les écoles à ce projet, sur le volontariat des instituteurs afin de sensibiliser les jeunes aux problèmes liés à l'environnement. La population est également largement invitée à y participer »* déclarent les organisateurs. Les écoles qui souhaitent se mobiliser œuvreront le samedi matin dans les collines proches de leur établissement et seront encadrés par les membres de l'association Gymnastique Volontaire. Les jeunes, et les moins jeunes, apprendront ainsi qu'un emballage de bonbon se dégrade au bout de six mois, que les peaux de banane et les papiers gras polluent la nature pendant un an avant de disparaître et qu'une bouteille d'eau en plastique peut tenir jusqu'à cinq siècles.

Les adhérents de la GV vous invitent à les rejoindre pour une opération nettoyage des collines.

Photos : E. Petit

La forêt sera protégée grace à la prise de conscience de chacun.

Le service environnement se joint à cette initiative en dégageant les sentiers des branches et autres encombrants, en mettant à disposition des conteneurs au départ et à l'arrivée des zones concernées et en fournissant des gants et des sacs aux participants.

Un rendez-vous est fixé à la gare à 13h45 pour les habitants non véhiculés et à 14h au pavillon du Roi René pour les autres.

C.G.

LA LUDOTHÈQUE RECHERCHE DES PARTENAIRES pour partager la passion des échecs. S'adresser à *la Ludothèque,* place Castanisette, chemin Notre-Dame, 04 42 58 31 45.

L'OFFICE DE TOURISME TIENDRA UN POINT INFORMATION le mercredi 15 mars à la Médiathèque et le jeudi 16 mars à la Mairie annexe de Biver. Une visite de la vieille-ville se déroulera le samedi 4 mars, rendez-vous à l'Office de Tourisme à 14h.

ACTIVITÉS DU TROISIÈME AGE : L'Entraide Solidarité 13 organise une sortie au Grau du Roi le jeudi 16 mars. Renseignements au 04 42 51 18 13 ou 04 42 58 33 61. L'Association Aide et Loisirs du 3ème âge organise une sortie à Saint-Tropez le dimanche 12 mars. Renseignements au 04 42 58 02 68. Le restaurant club municipal *Nostre Oustau* organise une sortie à Perne-les-Fontaines le jeudi 30 mars. Renseignements au 04 42 58 01 03

Chaque année, une quarantaine d'entreprises s'installent ou changent de propriétaire à Gardanne et à Biver. Comme elle le fait pour les nouveaux habitants, la Ville les a reçues le 10 février dernier.

Les nouveaux entrepreneurs

L'intérêt, avec le monde des entreprises, c'est qu'il regroupe des gens qui ne se seraient jamais rencontrés. Par exemple, une couturière indépendante qui travaille à la main et une société d'ingénierie en électronique qui exporte son savoir-faire sur Internet. Ou encore un boulanger traditionnel et une entreprise qui fait de la découpe de tous matériaux au jet d'eau sous pression. Ce sont ces nouveaux venus sur Gardanne, PME, artisans, commerçants, qui se sont retrouvés début février en mairie à l'initiative du service du développement économique. L'occasion de faire le point sur les projets en cours, mais aussi d'évoquer les problèmes rencontrés. Ce qui revient le plus souvent, dans les remarques de ces nouvelles entreprises, ce sont les rapports avec le fisc. *« Il faudrait une meilleure coordination entre le fisc et la mairie, constate le représentant de PLD Applications. Visiblement, le fisc n'a pas envie d'aider les gens à s'installer. Ainsi, pour l'exonération des impôts sur les bénéfices, par téléphone on nous dit que nous n'y avons pas droit, par courrier on nous affirme le contraire... »* Yveline Primo, première adjointe et Nadège Lacombe, directrice du service développement économique, ont promis d'organiser une réunion avec le fisc pour clarifier la situation et permettre effectivement aux entreprises qui s'installent de faire valoir l'exonération des impôts sur les bénéfices pendant les cinq premières années. Une pépinière d'entreprises est également demandée, afin de mettre en commun pour les PME des services et une assistance technique, des conseils pratiques et un accompagnement personnalisé. On retrouve en effet un problème déjà évoqué par les sous-traitants industriels de Gardanne : les petites entreprises ne parviennent pas toujours à accéder à l'information sur les aides financières auxquelles elles ont droit. La zone d'activités de Jean-de-Bouc devrait abriter une pépinière, et peut-être par modulable loué aux entreprises qui ne peuv des bâtiments). Parmi les autres remarques soulevées de signalétique à la zone artisanale de Bomper développement des nouvelles technologies de la création de réseaux câblés à haut débit, et l'éternel problème de la circulation et du stationnement sur le cours, qui concerne les commerçants récemment installés. En tout cas, tous ont la volonté de réussir à Gardanne, comme en témoigne le représentant d'Ascentis, installé à Bompertuis : *« Il vaut dix fois mieux venir ici, à proximité de l'autoroute et de l'aéroport, qu'à Château-Gombert, qui est enclavé et où il n'y a rien. »*

UNE RÉUNION AVEC LE FISC DEVRAIT CLARIFIER LA SITUATION

B.C.

Zone Artisanale de Bompertuis. Bien située, elle est prisée par les PME qui s'installent à Gardanne.

Photos : E. Petit

Les nouvelles entreprises ont été reçues en mairie pour un premier contact.

Gardanne de plus en plus attractive

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les entreprises sont nombreuses à venir s'implanter à Gardanne. Ainsi, depuis 1998, 80 créations ou reprises d'établissements ont été recensées par le service du développement économique (c'est donc un chiffre minimum). La moitié (41) concerne les commerces, un quart le service aux entreprises, puis vient l'industrie (8), le service aux particuliers (7) et le BTP (6). Autre chiffre intéressant, le taux d'accroissement du nombre d'entreprises entre 1997 et 1998 est deux fois plus élevé à Gardanne que dans la moyenne du département (+ 8,1 % contre + 4,4 %). Dernière donnée : au 1er juillet 1999, la commune comptait 1027 établissements, soit 7,5 % de plus qu'un an avant. L'extension de la zone Avon, fin 2000 et la création de la zone d'activité Jean-de-Bouc, en 2001, doperont nettement ces bons résultats.

Synthèse de la séance du dernier Conseil municipal: présentation de la délibération par l'élu qui en est chargé et résultat du vote. Vous pouvez consulter l'intégralité des débats en mairie.

Conseil municipal du jeudi 10 février 2000

À l'occasion de cette séance, Roger Meï a rendu public le rapport établi par la Chambre régionale des comptes sur la gestion de la commune, soulignant que pour l'essentiel, la Cour reconnaît la bonne gestion communale et l'effort réalisé pour diminuer l'endettement. *« Aucune observation n'a été faite sur les élus ni sur le respect des marchés publics. Il a été souligné la rigueur de la gestion menée par les élus, sa prudence, une gestion qui ménage l'avenir de la ville et qui nous laisse une grande marge de manœuvre tout en assurant un service rendu à la population, supérieur à la moyenne. »* Ce Conseil municipal fut également l'occasion pour le Maire de revenir sur des questions telles que les incidents survenus au plan d'eau de Fontvenelle ou encore la réaffirmation par le ministre de l'industrie Christian Pierret de la volonté du gouvernement de construire le 6ème groupe à la centrale thermique.

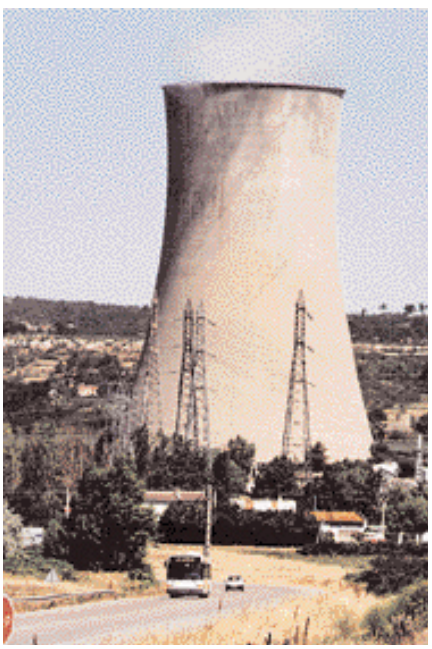

N° 01 - Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 16 décembre 1999.
Pour: 25; Contre: 3; Abstention: 2

N° 02 - Communication aux membres du Conseil municipal de la lettre d'observations définitives établie par la Chambre régionale des comptes sur la gestion de la commune de Gardanne.
M. Meï : Je voudrais vous demander, non pas d'approuver le rapport, mais le fait qu'il a été présenté et qu'il a été rendu public.
Unanimité

N° 03 - Modification de la délibération du 28 octobre 1999 intitulée *« Autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions pluriannuelles auprès du Conseil Général dans le cadre d'un Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement. »* (21 MF HT)
Unanimité

N° 04 - Détermination de la nature des dépenses à imputer aux comptes "fêtes et cérémonies" et "réceptions".
Unanimité

N° 05 - Règlement des honoraires des avocats sous forme de provisions.
Unanimité

N° 06 - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et signature avec l'entreprise retenue pour la réalisation d'un réseau d'assainissement "eaux usées" de type séparatif au lotissement Les Amandines.
Unanimité

N° 07 - Subvention exceptionnelle à l'Athlétic Judo Avenir (1000 F).
Unanimité

N° 08 - Délibération modificative à la délibération du 28 octobre 1999 intitulée *« Dissolution de l'Office municipal de la jeunesse. Reversement à la commune de l'actif de l'association. »*
M. Payan : Le projet de délibération détaille les mouvements financiers nouveaux à prendre en compte à l'occasion de la dissolution de l' Office municipal de la jeunesse et d'accepter un reversement complémentaire au bénéfice de la commune de 14410,04 F. C'est terminé, l'opération est clôturée. L'OMJ est dissout complètement.
Unanimité

N° 09 - Prise en charge des activités particulières proposées par les Services enfance et jeunesse.
Unanimité

N° 10 - Signature d'une convention avec Monsieur le directeur des Services fiscaux d'Aix-en-Provence assisté du recteur de l'académie d'Aix/Marseille pour l'implantation d'un Centre d'information et d'orientation (loyer fixé à 55000 F annuel).
Unanimité

N° 11 - Reversement d'une subvention à la Mission locale du pays minier (15000 F).
Unanimité

N° 12 - Signature d'une convention d'objectif avec l'Office de Tourisme de Gardanne.

Unanimité

N° 13 - Signature de l'avenant n°1 au marché : impression, façonnage et mise sous film de la revue municipale "énergies" avec l'imprimerie Rockson. (15 725,83 F TTC)

Unanimité

RÉSUMÉ DES QUESTIONS N° 14 À N° 19

M. Collomb : Il est proposé d'acquérir diverses bandes de terrains le long du Chemin des Clapiers afin de pouvoir réaliser des aménagements garantissant une meilleure sécurité et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes notariés correspondants.

Unanimité

N° 20 - Régularisation d'une cession gratuite Chemin du Claou. (Propriété Revire).

Unanimité

N° 21 - Régularisation d'une cession gratuite Chemin du Claou. (Propriété Touat).

Unanimité

N° 22 - Prolongation du PAE de la Crau.
M. Collomb : Par délibération du 17 février 1994, le Conseil municipal a créé un secteur d'aménagement à participations (programme d'aménagement d'ensemble de La Crau). Dans l'article 2, le délai de réalisation du programme d'équipements publics relatif au secteur d'aménagement était fixé à six ans. La réalisation des équipements publics n'étant pas terminée et certains programmes de logements étant encore à faire, il convient de prolonger le délai de réalisation du programme d'équipements publics pour une durée de trois ans.

Unanimité

N° 23 - Déviation d'une partie du chemin rural de Saint-André par la création d'un nouveau chemin : demande de déclaration d'utilité publique, de mise en compatibilité du POS et d'arrêté de cessibilité. Délibération complétant la délibération du 23 juin 1999.

Pour : 28 ; Abstention : 2

N° 24 - Bilan de la concertation, Zac Jean de Bouc.
M. Collomb : Conformément à la délibération du 17 décembre 1998, une large information et concertation a eu lieu sur le projet de ZAC à vocation d'activités économiques de Jean-de-Bouc. Il est proposé au Conseil municipal de clore cette concertation et de poursuivre la procédure de ZAC.

Unanimité

N° 25 - Signature d'une convention avec EDF pour le raccordement du futur lotissement communal Route de Mimet (12 735,36 F TTC).

Unanimité

N° 26 - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et signature du marché avec l'entreprise retenue pour des travaux de mise aux normes du marché forain en matière d'hygiène
M. Menfi : Conformément à l'arrêté ministériel du 9 mai 1995 réglementant l'hygiène des aliments remis directement aux consommateurs, il est obligatoire de mettre en conformité le marché forain. Les travaux consistent à mettre en place des bornes de distribution d'énergie électrique et d'eau potable.

Unanimité

N° 27 - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et signature du marché avec l'entreprise retenue pour la fourniture de carburants.

Unanimité

N° 28 - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et signature des marchés avec les entreprises retenues pour l'acquisition de véhicules.

Unanimité

N° 29 - Signature des avenants n°2 au lot 3 : Charpente ; au lot 4 : Bois ; au lot 5 : Peinture et les avenants n°1 au lot 9 : Occultations ; au lot 10 : Mobilier ; Marché Négocié ; Extension École maternelle Beausoleil.

Unanimité

N° 30 - Avis du Conseil municipal sur le projet d'arrêté préfectoral délimitant les zones à risques d'exposition au plomb (Saturnisme).
M. Menfi : Dans le cadre de la prévention contre le "saturnisme infantile" lié à la présence de plomb dans certaines constructions, il est proposé au Conseil municipal d'émettre un avis favorable au projet d'arrêté préfectoral classant l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône "Zone à risque d'exposition au plomb".

Unanimité

N° 31 - Sollicitation de subventions les plus larges possibles auprès de l'Agence de l'eau, de l'ARPE, de la DIREN et du FEDER pour divers travaux et études d'aménagements hydrauliques (montant total des travaux et études estimé à 5,55 MF).

Unanimité

N° 32 - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et signature des marchés avec les entreprises retenues pour la construction d'un réfectoire et d'une cuisine satellite à l'école primaire Pitty.
M. Menfi : L'école primaire Pitty est la seule école ne possédant pas de réfectoire intégré, ce qui oblige les élèves à d'incessants déplacements vers le groupe scolaire des Aires.

Unanimité

N° 33 - Signature d'un contrat d'assistance à la maîtrise d'ouvrage avec le bureau d'études IMBE pour une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la démarche *haute qualité environnementale* associée au projet de salle des fêtes de Biver.
M. Menfi : La ville souhaite mener une dé-

marche de "haute qualité environnementale" pour la réalisation de la salle de quartier de Biver et, si cela était décidé ultérieurement, pour la salle des fêtes. La signature d'un contrat d'assistance avec le bureau d'études IMBE est proposé dans ce cadre, pour un montant de 241 200 F TTC qui porte sur l'aide au concours, conception de deux salles et suivi de chantier de la salle de quartier.

Pour: 29; Abstention: 1

N° 34 - Demande de subvention la plus large possible auprès de l'ADEME pour la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la démarche *"haute qualité environnementale"* associée au projet des salles des fêtes de Biver.

Pour: 29; Abstention: 1

N° 35 - Désignation du lauréat du concours d'architecture pour la rénovation de la piscine municipale et signature du marché avec le candidat retenu.

Unanimité

N° 36 - Lancement d'une procédure de marché négocié et signature avec l'entreprise retenue pour la réalisation d'une piste de skate.

M. Moraldo : L'actuelle piste de skate située au Pesquier étant vétuste, il est envisagé de procéder à son remplacement et de clôturer l'espace qui lui sera réservé.

Unanimité

N° 37 - Demande de subventions les plus larges possibles auprès du FEDER, du Conseil régional et des services de l'État en vue de la restructuration de la piscine municipale (montant des travaux estimé à 20 MF TTC).

Unanimité

N° 38 - Annulation avec effet au 1er septembre 1999 de deux délibérations du Conseil municipal du 17 décembre 1998 *« Portant autorisation à Monsieur le Maire à signer une convention avec Madame la Principale du Collège Gabriel-Péri et Mme la Principale du Collège Le Pesquier »* pour l'utilisation des équipements sportifs de la commune

M. Moraldo : Le Conseil général vient de décider sa participation aux charges de fonctionnement des installations sportives municipales fréquentées par les Collèges Publics dans le cadre de l'enseignement de l'éducation physique et sportive et cela à partir de la rentrée scolaire 1999/2000.

Unanimité

N° 39 - Signature d'une convention avec Monsieur le Président du Conseil général pour participation aux frais de fonctionnement des installations sportives de la commune (287 447 F).

Unanimité

N° 40 - Maintien des tarifs d'entrée à la piscine municipale. Saison 2000.

Unanimité

N° 41 - Signature de la convention d'utilisation de la buvette de la piscine municipale (redevance pour l'année 2000 : 13 500 F).

Unanimité

N° 42 - Signature d'une convention de transport et de traitement des déchets verts (montant prévisionnel annuel : 80 000 F TTC).

Unanimité

N° 43 - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et signature avec l'entreprise retenue pour la mise à disposition d'une déchetterie pour les Gardannais.

M. Bastide : Afin de permettre aux habitants de la commune de Gardanne de continuer à se débarrasser gratuitement de certains de leurs déchets et aux entreprises de Gardanne ou qui assurent les chantiers pour la commune de bénéficier de tarifs préférentiels, il est nécessaire de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert. Les déchets admissibles sur le site devront être : le verre, le papier, le carton, les végétaux, le bois, les ferrailles, les flaconnages plastiques, les huiles moteurs, les batteries, les gravats, les encombrants, les pneus ainsi que les déchets spéciaux (DMS : piles, pots de peinture, solvants, etc.).

Unanimité

N° 44 - Signature d'une convention d'étude préalable à la Charte pour l'environnement avec l'État, représenté par Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône.

Unanimité

N° 45 - Demande de subvention la plus large possible auprès de la DIREN pour les travaux de réhabilitation de l'ancienne décharge "Vallon St-Pierre".

Unanimité

N° 46 - Création de deux postes de sergent des sapeurs pompiers professionnels par transformation de deux postes de caporaux.

Unanimité

N° 47 - Création d'un poste de professeur territorial d'enseignement artistique à temps incomplet par transformation d'un poste d'assistant territorial spécialisé d'enseignement artistique.

Unanimité

N° 48 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de rémunérer des musiciens ou des artistes intermittents du spectacle et à signer les contrats d'engagement.

Unanimité

N° 49 - Signature d'une nouvelle convention avec le CDG 13.

Unanimité

N° 50 - Signature d'une convention de prestation de service "d'aide à l'archivage" avec le CDG 13 (Coût journalier fixé à 1 500 F pour une durée de 30 jours).

Unanimité

N° 51 - Signature d'une convention avec l'Institut national d'études de la sécurité civile (INESC).

Unanimité

Tous les trimestres, nous ferons un rapide tour d'horizon de l'actualité sportive gardannaise. Au sommaire ce mois-ci, du football, du judo, de l'athlétisme et de la course à pied, de Liévin à l'Algérie.

Foulées d'hiver

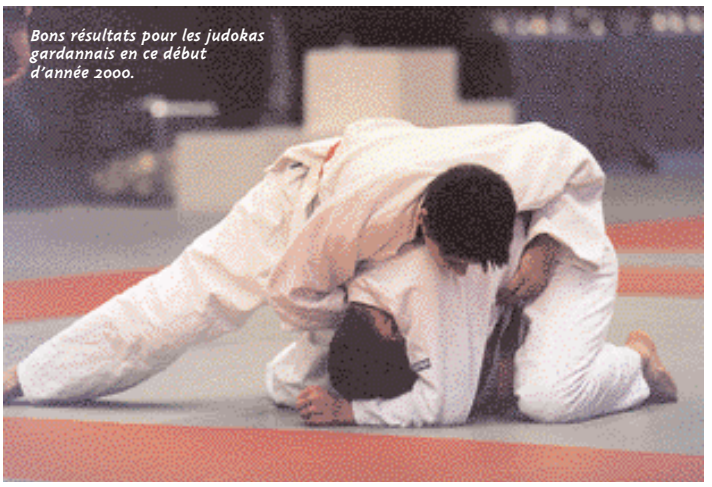
Bons résultats pour les judokas gardannais en ce début d'année 2000.

Le printemps approche, une bonne nouvelle pour tous les sportifs qui auront eu droit cette année à un hiver plutôt sec. ***Les footballeurs*** de l'AS Gardanne auront cependant gaspillé leur avance de l'automne avec deux défaites contre Manosque (1-2) et La Crau (1-3) et une match nul contre le dernier, Gap (1-1). Du coup, les Noir et Blanc passent de la première à la troisième place et vont devoir s'accrocher pour accéder à la division d'honneur. Biver Sports, lui, reste calé en milieu de tableau (9 ème) avec trois défaites tout de même, contre Val Durance (1-2), Sainte-Maxime (1-2) et la Fontonne (0-2).

LÆTITIA FLORIMOND, SEPTIÈME AU LANCER DU POIDS

En judo, le mois de février a été plus propice aux sportifs locaux. Pour l'Athlétic Judo Avenir, Élodie Brun a doublé sa médaille d'or au championnat de Provence par une autre, très importante, aux inter-régions à la salle Vallier. C'est cette performance qui lui a ouvert les portes des finales nationales, disputées à Paris fin février. Deux judokas (Thierry Girodengo et Bruno Caputo) ont été médaillés d'argent en championnat de France corporatif, tandis que chez les petits, Anthony Boyd et Nicolas Hernandez sont entrés en équipe départementale et visent le championnat de France FSGT.

En athlétisme, Lætitia Florimond (CLES Gardanne) a participé au championnat de France seniors en salle à Liévin, où elle est allée jusqu'en finale du ***lancer du poids*** (13,64 mètres, essayez et vous comprendrez). Une semaine plus tard, elle était à l'INSEP pour les championnats de France jeune. ***En 50 mètres plat,*** à noter la place de finaliste de Marianne Guri en championnat de Provence cadettes, et celles de Franck Ferrari et Brice Akuesson à l'inter-régions en cadets. Cyrille Nucciarelli et Rachid Hibane ont pour leur part participé au championnat FSGT ***de cross*** à Montfermeil.

Quant aux quatre coureurs du CLES (Claude Jorda, Jean-Yves Fauchon, Alain Bourrely, Cédric Gallou), il se sont rendus dans le sud de l'Algérie, pour ***une course à pied*** sous le signe de la solidarité. Une vingtaine de coureurs français de toutes les régions ont rencontré leurs homologues algériens de la fédération des sports, avec quatre étapes au programme, en plein désert. Nous reviendrons plus tard sur cette initiative.

Bruno Colombari

Les Gardannais aiment courir : un raid en Algérie et bientôt le marathon de Paris.
Photos : E. Petit

Trois tournois, un marathon

Deux policiers municipaux vont beaucoup courir, le 9 avril prochain. Et pour cause : René Curet et Thierry Martinez, avec l'USPG, participeront au marathon de Paris ainsi qu'une quinzaine d'autres coureurs du club. Sur les pelouses du stade Savine et de Saint-Pierre, ce seront les moins de 13 ans qui se disputeront les traditionnels tournois de Pâques de football. Le souvenir Iddir-Tati aura lieu les 15 et 16 avril à Biver (avec Montpellier, Bastia, Nice, Toulon, Rodez, Martigues et Burel). Quant au souvenir Henri-Cerri, ce sera le 22 et 23 avril à Gardanne (avec Aix, Aubagne, Martigues, Arles, Valence, Nice et les Espagnols de Penas Oscenses).

Enfin, et nous y reviendrons, la FSGT et le CLES vous propose son tournoi international de la solidarité, avec cette année une équipe italienne, une tchèque, une algérienne et plusieurs sélections régionales.

Vous avez sans doute remarqué que sur les menus des cantines scolaires, il est précisé que la cuisine centrale garantit la traçabilité des aliments. Que signifie cet engagement ? Comment les produits sont-ils choisis ?

Les assiettes sous contrôle

1300 repas sont servis chaque jour, avec toutes les garanties possibles.
Photos : E. Petit

Poulet à la dioxine, vache folle, rillettes toxiques... Qui ne s'est senti pris d'un doute, ces derniers mois, au moment de passer à table ? Cette inquiétude légitime touche évidemment les parents dont les enfants mangent chaque jour à la cantine. La cuisine centrale de Fontvenelle qui sert chaque jour 1 300 repas aux écoles de Gardanne, au foyer du troisième âge, aux pompiers et à la gendarmerie est pour sa part engagée dans une procédure très stricte de contrôle des produits, de leur livraison par le fournisseur à leur arrivée dans l'assiette. C'est ce que l'on appelle la traçabilité, une méthode qui permet de vérifier que tout a été fait selon les règles sanitaires, et, en cas de problème, de retrouver rapidement où il y a eu défaillance. *« C'est la méthodologie HCP, explique Thierry Ricard, responsable du service restauration. Elle avait été mise au point par la NASA pour les astronautes... L'été dernier, au mois d'août, nous avons fait une simulation de toxi-infection alimentaire caractérisée, pour tester le dispositif. On recherche alors comment le plat a été distribué, dans quelle condition il a circulé entre la cuisine centrale et la cuisine satellite, comment il a été cuisiné, comment les ingrédients ont été réceptionnés, stockés, et si nécessaire, on peut remonter jusque chez le fournisseur. »* Chaque jour, un repas témoin est conservé pour être analysé par un laboratoire, et tous les fournisseurs sont agréés par les services vétérinaires, qui peuvent à tout moment alerter par fax la cuisine centrale pour écarter un produit douteux. Comme les repas sont préparés trois jours à l'avance, il reste donc du temps pour détruire les lots suspects. C'est parce qu'elle respecte ces exigences de qualité et de sécurité que la cuisine centrale a obtenu un numéro d'agrément et une validation des services vétérinaires. *« Nous faisons attention également aux organismes génétiquement modifiés, précise Thierry Ricard. On ne peut pas garantir que nos plats ne comprennent pas d'OGM parce que c'est impossible. Mais si un fournisseur nous assure qu'un produit n'en contient pas, c'est celui-là que l'on achètera. »* Quant aux produits bio, très en vogue dans les supermarchés, ils vont aussi arriver dans les cantines. *« Nous allons commencer par des journées découverte, en invitant des producteurs qui expliqueront leur démarche. Nous voulons surtout sensibiliser les enfants, même si nous ne pouvons pas pour l'instant acheter du bio en grande quantité. »* Rappelons que ces améliorations se font sans augmentation de tarif (hormis l'inflation) pour la part payée par les parents.

La cuisine centrale de Fontvenelle applique toutes les consignes de sécurité.

IL EST POSSIBLE DE REMONTER JUSQU'AU FOURNISSEUR

Bruno Colombari

Les parents surveillent les menus

Pour faire participer les parents d'élèves à la démarche du service restauration, une commission des menus a été mise en place au niveau des écoles primaires et maternelles. Chaque trimestre, l'élue chargée du secteur (Patricia Marcolini), les responsables du service restauration et des cuisines satellites, les directeurs d'école et les délégués des parents d'élèves se retrouvent pour parler des menus. *« C'est l'occasion pour nous de parler de l'organisation du temps de cantine, de savoir qui fait quoi dans les services, qui élabore les menus, explique Fabienne Borodine, parent d'élève élue à l'école Brassens. On se fait aussi un peu le porte-parole des enfants. Ceci dit, c'est plus une information que l'on nous donne, les menus, ce n'est pas nous qui les faisons. On a aussi la possibilité de prendre des repas à la cantine et de discuter avec le personnel et les enfants. Quant à la cuisine centrale, Thierry Ricard nous a proposé de venir la visiter. »*

Permanences diverses

● JURIDIQUES

■ ***Un avocat*** tient au CCAS (Square Deleuil, Tél. 04 42 58 00 05) une permanence juridique le deuxième mercredi de chaque mois de 9h à 12h (sauf en juillet et août).

■ ***Conciliateur :*** lundi et jeudi sur RdV au 04 42 51 79 00.

■ ***Un service d'aide aux victimes*** se tiendra à la Maison du Peuple (salle des permanences) le dernier samedi matin du mois.

■ ***L'Union des Femmes Françaises*** tient une permanence juridique ouverte à tout public, tous les derniers vendredis de chaque mois et sur RdV. Rens. Maison de la Femme, 452 avenue Léo-Lagrange. Tél. 04 42 51 42 14

● RETRAITE

■ ***La CRAM du Sud-Est*** tient une permanence d'information pour les retraités et futurs retraités le mercredi (8h30-12h, 13h-15h30) à la Maison du Peuple.

● CAF

Résidence St-Roch, Avenue de Nice

■ ***Administratives :*** lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h/11h30 et 13h /16h

■ ***Sociales :*** mardi 9h/11h30 (permanence accueil, info), mardi de 13h à 16h et jeudi de 9h à 11h30 (permanence Habitat), jeudi de 13h à 16h (permanence enfance)

● CNL

Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 58 00 05
Les 1er et 3ème mercredis du mois de 9h à 12h.

● ASSISTANTES SOCIALES

Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 58 00 05

■ ***Josiane Roche :*** mardi et jeudi matin sur RdV, uniquement pour les problèmes d'accès et de maintien de logement.

■ ***Josiane Guieu :*** lundi et vendredi matin sur RdV.

■ Le service d'aide légale est ouvert au public, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Pour déposer un dossier, les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30.

● LOGEMENT

■ ***Martine Hernandez :*** lundi et vendredi après-midi sur RdV, de 14h à 17h.

● ● ● Rectificatif ● ● ●

Le numéro de téléphone de la CAF donné dans le dernier guide "Gardanne en poche" est erroné. La CAF n'est pas joignable par téléphone, il faut se rendre sur place à l'immeuble St-Roch.

Téléphones utiles

Hôtel de Ville	✆ 04 42 51 79 00	Médecin de garde (mines)	✆ 04 42 65 46 09
SEMAG Vieille Ville	✆ 04 42 58 40 00	Ramassage des encombrants	✆ 08 00 42 04 20
Taxis (station)	✆ 04 42 58 35 98	Pharmacies de garde (nuit)	✆ 04 42 58 43 93
Taxis (Biver)	✆ voiture 06 09 32 46 56	Enfance maltraitée	✆ 119
SNCF	✆ 04 91 50 00 00	SOS médecin	✆ 04 42 51 46 47
	✆ 08 36 35 35 35	Médecin de garde	✆ 04 42 51 10 10
Interbus	✆ 04 42 58 34 29	SOS vétérinaire	✆ 04 42 59 90 62
ANPE	✆ 04 42 65 42 40	Pompiers	✆ 04 42 51 79 40
Sécurité Sociale	✆ 04 42 65 41 70	Urgence Pompiers	✆ 18
Trésor Public	✆ 04 42 58 35 28	Police municipale	✆ 04 42 58 34 14
Centre médico-scolaire	✆ 04 42 58 35 66	Fourrière	✆ 04 42 58 29 13
DISS (Ass. soc. sur RdV)	✆ 04 42 58 39 29	Gendarmerie nationale	✆ 04 42 58 30 10
CMP ACANTHE	✆ 04 42 58 25 68	Services des Eaux	✆ 04 42 51 79 75
Polyclinique St-Jean	✆ 04 42 65 61 00	EDF-GDF	✆ 04 42 51 09 09
Urgence Dent 24h/24	✆ 04 91 64 23 23	Sécurité Gaz (Dépan.)	✆ 04 42 51 45 45
Sécurité sociale mineurs (admn.)	✆ 04 42 65 46 00	Electricité (Dépan.)	✆ 04 42 58 32 42

Activités retraités

Vous trouverez ci-dessous les activités permanentes des trois structures qui accueillent les retraités.

Restaurant club municipal Nostre Oustau

Le lundi : cinéma,
le mardi : ateliers divers,
le jeudi : temps forts (sorties, repas spéciaux, fêtes),
le vendredi : atelier Regain
Chaque jour au choix : jeux de société, cinéma...
Renseignements Marie-Germaine Amelsi ou Sonia au 04 42 58 01 03 de 9h30 à 17h.

Association Aide et Loisirs 3ème âge

Sortie mensuelle
Permanences à Gardanne au local de Gardanne vélo, av Léo-Lagrange, chaque mercredi et vendredi de 10h à 11h30 et à la mairie annexe de Biver tous les jeudis de 10h à 11h30. Tél. 04 42 58 02 68 ou 04 42 58 16 55

Entraide Solidarité 13 Section Gardanne

Une permanence est tenue tous les mardis de 9h à 11h dans le local qui se trouve face à la Maison du Peuple, av Léo-Lagrange.
Tous les mercredis et vendredis après-midi, jeux, rencontres... au local.
Une sortie à la journée est organisée chaque mois.
Tél. 04 42 58 37 81 ou 04 42 51 18 13

Section Biver

Place de l'église à Biver, tous les mardis et jeudis après-midi, jeux, sorties...
Tél. 04 42 58 42 36

Vos élus vous reçoivent
RdV au 04 42 51 79 15 (Mairie)

■ ***Yveline Primo,*** 1ère Adjointe, Personnel communal sur RdV.

■ ***Jean Collomb,*** Adjoint à l'urbanisme conceptuel et informatique, jeudi sur RdV aux Services Techniques (Tél. 04 42 51 79 50).

■ ***Bernard Bastide,*** Adjoint à l'environnement, mercredi de 16h à 17h sur RdV

■ ***Gilbert Payan,*** Adjoint à l'enfance, la jeunesse et aux affaires scolaires sur RdV.

■ ***Jeannot Menfi,*** Adjoint aux travaux, à la vieille ville, au cimetière, à la sécurité, la circulation et au patrimoine : lundi de 9h30 à 11h, jeudi de 14h30 à 16h au cimetière. Mardi de 11h à 12h bureau vieille ville. Jeudi de 11h à 12h en mairie.

■ ***Lucien Moraldo,*** Adjoint aux sports, lundi de 9h30 à 11h30 au service des sports bât. Bontemps.

■ ***Max Pierazzi,*** adjoint spécial à Biver. Jeudi de 8h30 à 12h mairie annexe Biver.

■ ***Georges Pazzaglini,*** Adjoint à l'action sociale, samedi de 8h30 à 12h en mairie.

■ ***Mireille Boucabeil,*** Adjointe à la culture, jeudi de 16h à 18h sur RdV en mairie.

■ ***Martine Lombardo,*** Adjointe à la vie associative, animation de quartier, sur RdV en mairie.

■ ***Jean-Paul Peltier,*** conseiller délégué aux finances et aux transports, vendredi de 14h à 16h en mairie.

■ ***Geneviève Gouhier-Huet,*** conseillère municipale déléguée au développement économique, mercredi de 15h à 17h aux Services Techniques.

■ ***Patricia Marcolini,*** conseillère municipale déléguée au scolaire, sur RdV.

■ ***Marcel Arniaud,*** conseiller municipal, lundi à 17h sur RdV en mairie.

■ ***René Birindelli,*** conseiller municipal délégué à la promotion touristique de Gardanne, la communication et l'animation, sur RdV.

■ ***Nathalie Nérini,*** conseillère municipale chargée du suivi de la Mission Locale, sur RdV.

■ ***Mustapha Elmiri,*** conseiller municipal délégué à la petite enfance le vendredi matin en mairie sur RdV.

■ ***Jocelyne Auzemery Xuereb,*** sur RdV.

Accidents, insécurité, infractions, non-respect du code de la route, vitesse excessive, des sujets plus que jamais à l'ordre du jour. L'insécurité routière fait partie de notre quotidien. Une marche silencieuse dans la ville a été organisée le vendredi 11 février pour sensibiliser chacun d'entre nous.

Insécurité routière : halte aux chauffards

Vendredi 3 septembre 1999, sur le CD 6 à hauteur de la Roquette, M. Mura roulait paisiblement lorsqu'il a été percuté par un véhicule puissant roulant à vive allure sous une pluie battante. L'accident provoqua la mort de ce dernier ainsi que celle de Christine Buet, une jeune fille de 20 ans, blessant quatre autres personnes. Un bien triste scénario qui a tendance à se répéter chaque jour. C'en est trop pour Lucette Mura et sa famille. La douleur des victimes n'est pas toujours prise en considération et les sanctions prises contre les chauffards et meurtriers de la route sont discutables. C'est ainsi qu'elle a décidé d'agir, en organisant une marche silencieuse en hommage à son mari et à toutes les victimes mais aussi pour protester contre l'insécurité routière. *« Les sanctions ne sont pas assez sévères. Les chauffards continuent à circuler impunément sur les routes et nous n'avons rien d'autre à faire que pleurer nos victimes. Il faut que la justice prenne conscience que ces actes sont commis délibérément et doivent être condamnés. Dans le cas de l'accident de mon époux, l'assassin - et je pèse mes mots - roulait à une vitesse excessive par temps de pluie avec trois pneus usés ; il était conscient qu'il mettait sa vie et celle des autres en danger. Cette route est très dangereuse, il y a chaque année de graves accidents. Elle ne correspond plus à la réalité, la circulation y est de plus en plus dense, quant aux contrôles routiers... »*

Plus de 200 personnes ont manifesté silencieusement dans les rues de Gardanne.
Photos : E. Petit

L'organisation de cette marche a été psychologiquement difficile pour Lucette Mura et sa famille. Après avoir effectué les démarches nécessaires auprès de la mairie et après avoir contacté la Ligue contre la violence routière, elle s'est lancée dans une campagne de sensibilisation hors du commun en faisant éditer 2000 affiches et 30000 tracts distribués dans dix communes par la poste et sur les marchés, chez les commerçants. Certains ont baissé le rideau lors du passage des quelque 200 personnes, par solidarité.

30 000 TRACTS DISTRIBUÉS POUR SENSIBILISER LA POPULATION

Dans le courant du mois de février, des traques aux chauffards ont été organisées par les services de police dans le département. Plusieurs centaines de procès verbaux ont été dressés. Ce type de campagne de sécurité routière a pour finalité d'éradiquer le sentiment d'impunité qui anime les chauffards. Il ne reste qu'à espérer que cela serve de leçon. Depuis quelques temps, à la campagne *"boire ou conduire, il faut choisir"* s'ajoute "*téléphoner ou conduire...*" et cela coûte 1000 francs par infraction.

Les Rottweilers [illegible] et se déclarer aux [illegible] la police municipale.
Photos : E. Petit

Les chauffards ne doivent plus circuler en toute impunité.

Carole Gerbelli

A chacun sa lutte

Michel Treilhes habite Aix-en-Provence. Ayant longtemps travaillé dans une compagnie d'assurance, il est découragé par le comportement de certains automobilistes. Touché lui aussi par le décès d'un proche, victime d'un chauffard, il mène une lutte contre l'insécurité routière à sa manière, en écrivant des textes pour sensibiliser l'opinion, qu'il distribue ensuite dans les commissariats de police et brigades de gendarmerie. *« Notre vie a autant de valeur que celle des autres. La maladie et la vieillesse, à mon avis, sont suffisantes pour mériter malheureusement le repos éternel. Ne pas confondre permis de conduire et celui d'occire. La conduite, c'est un art qui doit être honoré chaque fois au volant. La maîtrise de soi est un signe de respect d'autrui. Que faut-il faire à l'an 2000 pour corriger ce comportement de chauffard inculte, fléau de notre pays... »*

Ce ne sont que des phrases, puisées ça et là dans les textes de Michel ; mais ce sont des phrases fortes, porteuses de messages qu'il compte bien faire passer afin de bannir les fous du volant de la société.

OFFRES DE SERVICES

➠ Recherche **personne sérieuse avec véhicule,** 30-45 ans expérience pour garder enfant et aide ménagère pas fiable s'abstenir
Tél. 04 42 65 80 25

➠ Dame avec Réf **garde enfants** de o à 6 ans dans villa à Gardanne la semaine + le Week end et nuits Tél. 04 42 51 04 11

➠ Vds **galerie Renault 19** + téléviseur couleur SABA 54 cm + porte fenêtre double vitrage
Tél. 04 42 65 82 46

➠ Vds **armoire 2 portes** + 2 lits 90 avec sommiers lattes + cafetière SEB jaune + miroir forme soleil + nombreux disques 33T Tél. 04 42 51 41 02

➠ Lycéenne **garderait enfants** le week-end
Tél. 06 89 53 65 78 (apr 17H)

➠ JF avec expérience, véhiculée, cherche à **garder enfants** en bas âge la semaine + repassage Tél. 06 72 05 07 71 ou 04 42 51 05 65

➠ JF bac +3 donne **cours soutien scolaire** du CP à la 3ème
Tél. 06 17 96 68 88

➠ Urgent cherche **homme de quarante ans** pour garder enfants âgés de 13 et 14 ans
Tél. 04 42 51 56 26

➠ JF sérieuse donne **cours d'anglais, français,** maths, physique et Italien
Tél. 04 42 51 24 30

➠ JF ferait **couleur, brushing etc** à votre domicile sur Gardanne Tél. 06 85 31 15 37

DIVERS

➠ Vds **plaque de cuisson** vitro-céramique, 2 radiants, 2 allogènes état neuf
Tél. 04 42 51 37 94

➠ Vds **1 pneu Michelin** 165/70.R13 avec jante état neuf
Tél. 04 42 51 17 93

➠ Vds **réfrigérateur congélateur** 800 Frs, petit congélateur 300 Frs, clic clac 800 Frs, meuble noyer avec étagères 200 Frs, table ronde + rallonge + chaises 1500 Frs le tout état neuf Tél. 06 08 35 96 95 ou 04 42 51 28 58

➠ Vds **chambre lit 140,** armoire et chevet rose patiné état neuf valeur 8000 Frs cédé 5000 Frs Tél. 06 61 93 16 75 ou 04 42 58 13 58

➠ Vds **TV Panasonic** 70 cm 1500 Frs Tél. 04 42 51 40 16

➠ Vds **autoradio CD SONY** 4X40 watts avec 2 HP 80 watts 2 voies 1300 Frs
Tél. 04 42 51 12 93

➠ Vds **jupe +** pantalon en cuir marron taille 38, 500 Frs
Tél. 04 42 58 06 87

➠ Vds **siège auto** "bébé confort" parfait état valeur 600 Frs cédé 300 Frs
Tél. 04 42 58 94 97 (après 18H)

➠ Vds **évier en céramique** (double bacs) prix 100 Frs + escalier en bois 200 Frs
Tél. 04 42 51 04 33

➠ Vds **salon cuir-tissus,** boiserie noyer, style provençal TBE 3000 Frs à débattre
Tél. 04 42 51 14 84

➠ Vds **sommier 140 +** matelas laine 140 + matelas mousse lot à 1000 Frs Tél. 04 42 58 42 10

➠ Recherche **téléphone sans fil** avec répondeur numérique ou échangerais contre cafetière expresso "rivieria bar" de même valeur Tél. 04 42 51 41 02

➠ Vds à moitié prix **6 volets** double lames 36mm, 3 porte fenêtres, 3 châssis 60X40 et 3 fenêtres en chêne de France double vitrage
Tél. 06 60 17 94 17

➠ Vds **chaudière ancienne** en fonte avec brûleur mazout + cuve 2000 L + 5 radiateurs fonte + lot 500 tuiles plates + évier marbre
Tél. 04 42 58 45 61

➠ Vds **4 pneus contact** continental 185X65X15 contact neige avec ou sans jantes TBE prix 1000 Frs + TV JVC 70 cm tube black matrix télétexte garantie 2 ans 2300 Frs
Tél. 04 42 51 13 08 ou 06 13 81 45 96

➠ Vds **poussette chicco** an 99, nacelle, lit auto, sac à langer prix neuf 3500 Frs cédé à 1500 Frs Tél. 04 42 22 58 30

➠ Vds **console nintendo 64** état neuf + manette et deux jeux dont Zelda prix 600 Frs
Tél. 04 42 51 13 12

➠ Vds **foyer barbecue** jamais servi Tél. 04 42 58 42 13

➠ Vds **garage métallique** galvanisé long 5m, large 3m50
Tél. 04 42 51 01 80

➠ Vds **lit complet** sommier 1m60, 2 matelas de 80 cm, 1 traversin, 1 dessus de lit à volant couleur vert
Tél. 04 42 65 81 52

➠ Vds **paire de raquette** neige femme "TSL 730" 350 Frs + rusemble tête de lit 90 cm et table chevet en rotin 400 Frs + raquette de tennis "Dunlop" avec housse 150 Frs
Tél. 04 42 58 29 79

➠ Vds **store alu 3m +** portes et fenêtre chêne + auvent pour c.car ou caravane + lave vaisselle + matelas 120
Tél. 04 42 58 38 94

➠ Vds **meuble TV /magnétoscope** 200 Frs + meuble vitré pour K7 vidéo (54 K7) 300 Frs, mobilier moderne noir
Tél. 04 42 65 94 93 (apr 18H)

➠ Vds **machine à écrire** électrique Hermès top tronic 15 + bureau ordinateur 2 tiroirs + niche avec tirette pour clavier + 2 meubles de bureau assortis le tout 1200 Frs
Tél. 04 42 51 11 33 (apr 20H)

➠ Vds **chambre bébé** Prix intéressant Tél. 04 42 51 42 30

➠ Cherche à acheter une **TV à petit prix** Tél. 04 42 51 53 95

➠ Vds **salle à manger** noyer massif provençal ex état (table, bahut + 6 chaises paillées) + buffet cuisine (1m50)
Tél. 04 42 51 48 96 (le soir)

➠ Vds **vélo d'appart** Care TBE + vieux bahut en chêne rustique Tél 04 42 51 24 88

➠ Vds **conduit de cheminée** état neuf + 2 tentes 2 places pour camping + sega avec jeux Tél. 04 42 65 89 98 ou 06 83 82 82 12

➠ Vds **téléphone sans fil,** 2 répondeurs + divers habits H.F enfants + 2 portes coulissantes placard + volets
Tél. 04 42 65 83 13

➠ Vds ordinateur **Macintosh** avec jeux et programmes + imprimante TBE
Tél. 04 42 58 91 03 (HR)

➠ Vds **machine à tricoter** SINGER neuve prix 400 Frs
Tél. 04 42 58 03 84

LOGEMENT

➠ Particulier cherche **garage** à louer au centre ville
Tél. 04 42 51 11 95

➠ Prof cherche sur Gardanne et ses alentours un **T2 ou T3** ensoleillé et avec extérieurs, prix maxi 3200 Frs TCC
Tél. 06 60 17 94 17

➠ Vds **garage** (2 voitures) quartier font de garach 100 000 Frs Tél. 04 42 58 33 03

➠ Loue **garage** quartier Beausoleil Tél. 04 42 51 32 97

➠ Cherche à **louer garage** proche route de Nice
Tél. 04 42 65 82 46

➠ Vds **appartement F3** résidence les Ombrages Gardanne prix 400 000 Frs
Tél. 04 42 51 56 73

➠ Cherche à Gardanne et alentours, **villa environ 120 m2** sur terrain de 800 m2 ou plus, hors lotissement + un terrain de minimum 800 m
Tél. 04 42 58 49 34

➠ Particulier cherche à **louer garage** ou parking privé proximité quartier Notre-Dame Tél. 04 42 58 08 59

➠ Loue à Biver **petite maison 45m2** avec jardin clos (350m2) loyer 3000 Frs
Tél. 04 42 58 27 65

VÉHICULES

➠ Vds **petite remorque,** roues de 400 mm-pneus neufs Bon état de marche prix 500 Frs Tél. 04 42 51 31 45

➠ Vds **moteur ford fiesta** 1/100 prix 1500 Frs Tél. 06 82 84 33 88 ou 04 42 51 20 24

➠ Vds **Golf** an 91 6cv 140 000 km TBE CT OK 13000 Frs
Tél. 04 42 58 16 74

➠ Vds **VTT Proflex** suspension avant arrière 3000 Frs
Tél. 04 42 51 40 16

➠ Recherche **moto ancienne** en état de marche ou à restaurer "années 40 à 60"
Tél. 04 42 58 94 97

➠ Vds **Zodiac MK2 Futura** moteur auto-lub 40ch yamaha + remorque Atlas prix 17000 Frs
Tél. 04 42 58 18 34 ou 04 94 30 51 31

➠ Vds **clio 1,4 F RT** 3p, an 95 vitres rétros, toit ouvrant élec, direction assistée, clim, jantes alu TBE 70 000 Km prix 36 000 Frs Tél. 04 42 51 46 92 (HR)

➠ Vds **106 KID,** 3 portes 66 000 km, an 96, 27 000 Frs
Tél. 06 86 17 98 61

➠ Vds **BX TRD** en l'état plusieurs pièces neuves moteur en état culasse hors service an 92 + vds fourgon J9 pour pièces éléments moteur changés 2 pneus bon état
Tél. 06 14 64 19 95

➠ Recherche **Volkswagen polo diesel** an 96 à 98
Tél. 06 86 17 98 61

➠ Vds **Renault 21 GTD** an 88 120 000 km TBE à voir 25 000 Frs Tél. 04 42 51 14 84

➠ Vds **attelage R21** 400 Frs
Tél. 06 11 78 96 28

➠ Vds **super 5** an 87, 114000 km CT OK 5000 Frs
Tél. 04 42 51 36 10

➠ Vds moto **BMW 1100 RS** an 94, 24 000 km, frein ABS couvre réservoir cuir sacoches BMW prix 53 000 Frs
Tél. 04 42 88 19 85 (HR)

➠ Vds **super 5 five,** 4 CV, 5 portes an 89 TBE CT OK 67000 km prix 10 000 Frs
Tél. 04 42 65 96 57

➠ Vds moto **HONDA 1000 CBR** 87 TBE 70000 km 20 000 Frs
Tél. 06 12 95 24 00 + vélo Scott G ZERO avec frein disq val 15 000 Frs cédé 10 000 Frs

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

MARTINEZ Mathieu, PERIDON Maëlle, CAPPAI Fabio, PANOSSIAN Malvina, FRANCESCHI Luca.

MARIAGE

ZOLFANELLI Gérald/MARTINS Élodie.

DÉCÈS

DEBAR Joséphine épouse JALET, CAMPANA Gardo, MAJASTRE Éléonore veuve MICHEL, PELLETIER Joziane épouse THEVENIN, LEROY Lydie épouse GIRAULT, L'HUILLIER Simone veuve BONNIN, CAMINATI Lina veuve MATTEOZZI, LAURENT Bienvenu, LE PEUC'H Denis.

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis.Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.

Service Communication
273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

énergies n°131

● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Rédaction : Carole GERBELLI, Bruno COLOMBARI ● Secrétariat : Evelyne SERANO ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Flashage : SEILPCA ● Crédit Photos : Édouard PETIT ● Responsable de fabrication: Roger POLETTI ● Impression : CCI ● Abonnement : 15 F ● ISSN 1247-9233

● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne Tél. 04 42 58 18 88 - Fax : 04 42 51 38 31

site: www.ville-gardanne.fr ● *e-mail :* info@ville-gardanne.fr

La commune sera placée sous le signe de la photographie en ce mois de mars. En effet, trois types d'expositions seront organisées dans divers lieux : à la Médiathèque, à l'espace Bontemps, en mairie, mairie annexe et aux Services techniques.

Zoom sur la photographie

Pour la cinquième année consécutive et en collaboration avec l'Office Municipal de la Culture, l'association *ARC Images,* fondée à Rousset en 1993 et fonctionnant sur la base de l'intercommunalité de la Haute-Vallée de l'Arc, organise son concours photographique annuel sur le thème *"La trace du temps"* et exposera plusieurs centaines de clichés à l'Espace Bontemps du 3 au 13 mars. Son objectif est de faire pratiquer la photographie et d'aider à son développement comme moyen artistique d'expression. Ce concours national, axé sur la photographie amateur attire de nombreux clubs et individuels venus des quatre coins de la France et d'Europe. Il regroupe différentes catégories : couleur ou noir et blanc. Un jury composé de photographes professionnels, de techniciens de laboratoire, de représentants des communes et des associations se réunit avant l'exposition pour attribuer les prix. Elle sera présentée dans les différentes villes de la Haute-Vallée de l'Arc. Chaque année, qualité et originalité sont à l'honneur.

Claude Venezia a suivi le parcours de l'Arc.
Photo : C.V.

UN MOIS DE MARS SOUS LE SIGNE DE LA PHOTOGRAPHIE

« Parallèlement à ce concours, des photographes de l'association ARC Images exposeront leurs réalisations dans quelques lieux publics (mairie, mairie annexe de Biver, services techniques) dans un but de complémentarité et afin que la photographie soit présente dans de nombreux points fréquentés par le public » explique Pierre Blanc.

La Médiathèque, quant à elle, accueille une exposition en trois temps sur le thème *Je suis une rivière*, regroupant le parcours photographique de Claude Venezia portant sur la rivière l'Arc, ses abords, ses affluents, des Monts Auréliens jusqu'à l'étang de Berre, mais aussi sur des textes de Jacques Norigeon et d'images sonores de Vincent Beaume. *« J'ai suivi le parcours de cette rivière qui à mon avis est un peu oubliée alors que sa valeur paysagère est importante. J'ai eu envie de la suivre, de rêver à travers elle. Jacques Norigeon a écrit 85 textes qui donnent la parole à cette rivière, le but étant de réunir les photos et l'écriture pour réaliser un livre. Puis, pour que les sensations soient entières, j'ai sollicité Vincent Beaume qui a fait un travail sonore remarquable en enregistrant la vie de l'Arc le long de la promenade à Aix-en-Provence »* explique Claude Venezia.

Une exposition complète pour tout connaître sur la rivière. L'inauguration en présence des auteurs se déroulera le vendredi 10 mars à 18h à la Médiathèque.

Carole Gerbelli

Un salon artistique toujours plus riche

Remise des prix : un moment très attendu.
Photos : E. Petit

La 21ème édition du Salon des peintres Gardannais, qui s'est déroulé du 11 au 20 février dernier, a accueilli plus de 150 œuvres réunissant différents styles autour de la peinture, de la sculpture et du dessin. Les formes, les couleurs, la matière, le tout travaillé de façon bien particulière ont largement contribué à la richesse de ce salon. La remise des prix a été effectuée le soir de l'inauguration récompensant une douzaine d'artistes. Dans la catégorie *œuvres sur papier,* Annie Gautier, Mostafa Belkhatir et Jeannine Giraud ont été primés. Dans la catégorie *classique,* ce sont Daniel Lebras, Georges Ozimina et Roseline Alazeta qui ont eu l'honneur de se voir attribuer un prix. Dans la catégorie *moderne,* ce sont les œuvres de Jean-Claude Couralet, Nadège Peretz et Éric Rosso qui ont été sélectionnées. Quant à la catégorie *contemporain,* Corinne Podlejsi, Suzy Suca Campocasso et Anne-Marie Gisbert ont retenu l'attention du jury. *Le prix spécial* de l'Office Municipal de la Culture a été attribué à Félix Porcu.

Claude Jorda, sportif dans l'âme

A 47 ans, Claude Jorda - le nouveau président du comité départemental FSGT - est un instituteur et un sportif comblé. Depuis tout petit, le sport est sa grande passion et c'est grâce à l'association Sport Culture et Mutualité aux côtés de Jean-Claude Mouren qu'il a découvert ses valeurs humanistes. *«Pour moi, le sport n'est pas une finalité en soi. Il contribue à la construction et à l'évolution de l'homme et doit être praticable par un très large public.»* Voilà bien la définition du sport telle que l'on aime l'entendre, loin des problèmes existant aujourd'hui dans certains grands clubs. Claude est l'un des membres fondateurs du CLES, club qu'il a présidé de 1983 à 1993 et qu'il n'a toujours pas abandonné puisqu'il lui arrive encore de temps en temps d'animer l'atelier basket et d'être sur le terrain lors des animations *"sport été solidarité"*. Depuis le mois de novembre dernier, il occupe la présidence du comité départemental de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail 13, une fédération omnisport qui regroupe 250 clubs et qui est très axée sur le sport pour tous, les relations internationales et les échanges. *«Je pratique quotidiennement la course à pied. J'ai participé à divers marathons à Turin, à Barcelone, et à de nombreuses courses dans le département. La FSGT est en relation avec la Fédération Sportive Algérienne, même dans les moments les plus difficiles. Nous avons invité à plusieurs reprises des équipes algériennes à diverses occasions et Jean-Yves Fauchon, Cédrik Gallou, Alain Bourelly et moi-même avons rejoint à notre tour ce pays fin février pour participer à une course dans le désert, conscients des risques encourus.»* Claude a une vision bien à lui du sport et de la manière dont il doit être pratiqué, enseigné et perçu. Sa théorie repose sur un travail sportif en partenariat qui doit permettre à chacun de s'enrichir mutuellement. On reconnait là l'esprit solidaire du sportif, la volonté d'apprentissage et d'échange de l'instituteur.

«A Gardanne, il est fréquent que diverses associations se retrouvent autour d'un projet commun. Le CLES est un club omnisport et cela s'inscrit totalement dans son esprit. C'est quelque chose de très important dans l'apprentissage de la vie d'un enfant et les valeurs morales passent aussi par le sport.

Aujourd'hui, je peux dire que nous avons réussi à faire du CLES un grand club humaniste. La preuve, nous l'avons lorsque nous voyons les jeunes que nous avons formés devenir animateurs à leur tour. Cela signifie plusieurs choses, le message est passé, il a été compris, il va être transmis et ce que l'on souhaite, c'est continuer dans cette voie.» Malgré la place que Claude occupe désormais au sein de la FSGT 13, il reste toujours très présent dans le milieu du sport gardannais, continue à entretenir sa forme et à veiller sur celle de ses élèves et entend bien continuer à privilégier le travail d'équipe.

Carole Gerbelli